



LA RUE DES RICHES-CLAIRES (entre Saint-Christophe et Van Artevelde) DEVIENT UNE RUE SCOLAIRE

Une borne rétractable sera installée en avril à cet égard.

GOOD MOVE PENTAGONE

Cet été, à partir du **16 août**, un nouveau schéma de circulation sera instauré dans le Pentagone. Ce nouveau schéma de circulation est la mise en œuvre locale de **Good Move**, le plan de mobilité de la Région de Bruxelles-Capitale.

Vous trouverez plus de détails et d'informations sur les différentes modifications sur le site :

<https://www.bruxelles.be/goodmove>

RUE SCOLAIRE

La Ville de Bruxelles veut faire de l'environnement scolaire un lieu sûr et agréable pour ceux qui y vivent et ceux qui vont à l'école. En instaurant une **rue scolaire** dans la rue des **Riches –Claires**, nous limitons la circulation automobile aux heures d'ouverture et de fermeture des portes de l'école afin de sécuriser davantage les abords de l'école et améliorer la qualité de l'air. La rue scolaire sera organisée dans le **tronçon entre Saint-Christophe et Van Artevelde** via l'installation d'une borne rétractable qui limitera le trafic de transit pendant ces heures de rues scolaires. **Cette borne sera fonctionnelle à partir du mois d'août**. En rendant l'abord de l'école plus agréable, la Ville veut encourager la mobilité active : la marche, le vélo et le transport public.

BORNE RETRACTABLE

Pour la mise en œuvre de cette rue scolaire, une **borne rétractable automatique** sera installée dans le tronçon de la rue des Riches-Clares situé après le croisement avec la rue Saint-Christophe à partir du **11 avril** et les travaux dureront maximum deux semaines. Ce tronçon sera donc coupé pendant ces deux semaines et mis temporairement en double sens depuis la rue Van Artevelde.





Légende: en orange = rue scolaire
boule bleue: borne amovible

ACCES

La borne fonctionnera automatiquement par reconnaissance de la plaque (ex: service d'urgence, service propreté, propriétaires de garages). Les voitures garées dans la rue ou dans un parking pourront quitter la rue sans problème pendant les horaires de la Rue Scolaire. De même, les riverains auront en permanence la possibilité d'accéder à la rue et un code pourra être donné aux livreurs ayant besoin d'avoir accès à ce tronçon de la rue pendant les heures de la rue scolaire. Pour des raisons techniques, la borne rétractable ne sera pas immédiatement opérationnelle. Lorsque la date exacte de mise en fonctionnement de la borne sera connue, le quartier en sera informé préalablement au moyen d'un toute-boite.

REUNION DE QUARTIER

Afin d'informer les parents, les habitants, le personnel de l'école et les acteurs de la rue sur le fonctionnement de la rue scolaire et son accès via la borne rétractable une réunion est organisée le 11 mai à 20h dans l'école Léon Lepage, numéro 30 rue des Riches Claires. Si vous souhaitez participer à cette réunion, veuillez à vous inscrire par mail à l'adresse Kabinet.B.DHondt@brucity.be .

Au nom du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Philippe Close

- Bourgmestre

Faouzia Hariche

- Echevine de l'Instruction francophone

Bart Dhondt

- Echevin de la Mobilité et des Travaux publics

